

# CARREFOUR SANTÉ PUBLIQUE

Chaudière-Appalaches

Volume 8, No 3 - Mai 2002

## Odeurs émises par l'entreprise Alex Couture inc. La Direction de la santé publique donne son avis

Par Benoit Gingras

Le 15 mars dernier, lors de la rencontre du comité de suivi regroupant les principaux acteurs concernés par cette situation, la Direction de la santé publique de Chaudière-Appalaches faisait connaître son avis de santé publique relativement aux odeurs émises par l'usine d'équarissage Alex Couture et à leur impact sur la santé des citoyens et citoyennes de Charny et de ses environs. Deux recommandations importantes se dégagent de ce rapport, demandé par le ministère de l'Environnement :

1. La mise en place d'une technologie d'atténuation des odeurs à l'entreprise Alex Couture inc. de façon à respecter, le plus rapidement possible, le seuil de concentration-odeur de 1 u.o./m<sup>3</sup> à l'extérieur des limites de la propriété. Cette technologie devra être constamment adaptée à l'évolution éventuelle des émissions d'odeurs de l'entreprise.
2. L'application de mesures permettant d'assurer le suivi de la qualité de l'air ambiant à l'extérieur de la propriété de l'usine à partir de données enregistrées de manière continue.

En l'absence de données sur les symptômes ressentis par les plaignants, la Direction de la santé publique a basé son avis de santé publique à partir d'une revue de la littérature scientifique portant sur les odeurs environnementales, ainsi que sur les données fournies et les analyses effectuées par le laboratoire mobile TAGA.

### Données du laboratoire TAGA

En août 2001, le laboratoire mobile du ministère de l'Environnement a analysé un certain nombre de substances présumées responsables des odeurs ressenties par les citoyens. Ces analyses, bien qu'utiles pour identifier certains constituants responsables des odeurs, ne permettent pas par contre de quantifier la nuisance olfactive. Le caractère ponctuel des données et le nombre limité de sites reflétant l'exposition de la population ne permettent pas non plus d'évaluer les effets sur la santé.

Néanmoins, les analyses confirment la concentration suffisante de certains contaminants de nature à occasionner une nuisance olfactive chez une majeure partie de la population exposée. Bien que les concentrations mesurées ne représentent vraisemblablement pas un risque de nature toxique, les composés soufrés pourraient s'approcher du seuil fixé pour un effet irritant. Des analyses complémentaires seraient nécessaires pour confirmer cet effet.

### Ce qu'en disent les études

Le grand nombre de plaintes émises par les citoyens de Charny et de ses environs est le reflet d'un problème important d'odeur dans cette localité. Plusieurs études démon-



trent que des odeurs ressenties comme désagréables peuvent provoquer des symptômes aigus, même si les concentrations des produits responsables des odeurs ne constituent pas une exposition toxique proprement dite. Ces effets s'expliquent par une variété de mécanismes physiopathologiques autres que les mécanismes toxicologiques classiques. Les symptômes ressentis peuvent être très variés et toucher divers organes et systèmes de l'organisme (yeux, voies respiratoires supérieures, systèmes olfactif, respiratoire, digestif, cardiovasculaire, nerveux). Ils peuvent aussi se manifester par des symptômes généraux (par exemple, fatigue, maux de tête) et diverses réactions de nature psychologique. Pour certains auteurs, le système immunitaire pourrait, en plus, être perturbé et entraîner ainsi d'autres problèmes de santé.

### Conclusions

D'un point de vue toxicologique, la Direction de la santé publique considère les données obtenues par le TAGA comme insuffisantes pour tirer des conclusions claires sur les effets à la santé des contaminants émis par l'usine d'équarissage à Charny.

Cependant, à la lumière des données de la littérature scientifique portant sur les odeurs environnementales, nous sommes d'avis que les odeurs émises par l'usine sont susceptibles d'entraîner des effets négatifs sur la santé des personnes exposées. Les études suggèrent que les symptômes reliés à l'exposition à des odeurs environnementales sont le résultat d'interrelations complexes entre des facteurs biologiques, psychologiques et sociaux. Ces mécanismes agissent même lorsque les concentrations des contaminants sont bien inférieures à celles pouvant causer des réactions de type toxique.

La situation qui prévaut à Charny nécessite donc la mise en place, le plus rapidement possible, de mesures d'atténuation efficaces des odeurs provenant de l'entreprise. Un suivi de façon continue et un contrôle approprié des émissions d'odeurs devront être réalisés afin d'éviter qu'une situation semblable à celle de l'été 2001 ne se reproduise.

<sup>1</sup> U.O./m<sup>3</sup>: Unité d'odeur par mètre cube. L'équivalent du seuil de perception.

## Colloque « Qui père gagne! »

### Vers des interventions donnant une plus grande place au père dans nos services

Par Jano Gignac et France Delagrave

Organisé par la Direction de la santé publique de Chaudière-Appalaches, en étroite collaboration avec des organismes partenaires du réseau de la santé et des services sociaux, le colloque régional « Qui père, gagne! », qui se tient le jeudi 30 mai prochain à l'Hôtel Rond-Point de Lévis, vise à faire vivre une expérience sur le thème des pères, dans une approche participative et de créativité. Cette journée se veut aussi un jalon important dans le développement d'approches et d'interventions qui rejoindront davantage les pères de la région de la Chaudière-Appalaches.



Cette journée s'adresse aux intervenants, bénévoles et décideurs d'organismes œuvrant auprès des mères, des pères et des familles ayant de jeunes enfants ou de couples sur le point de devenir parents. Les organismes visés tout particulièrement sont les CLSC, les centres hospitaliers, les Centres jeunesse, les Centres de la petite enfance et les organismes communautaires de soutien aux familles, aux pères, aux futures ou jeunes mères.

Le programme de la journée veut permettre aux participants et participantes de :

- Cerner les motivations, les intérêts, les attentes, les inconforts et les appréhensions des pères de jeunes enfants.
- Connaître l'impact de nos croyances, de nos valeurs et de nos expériences auprès des pères au sein de notre organisme et aussi dans la prestation de services.
- Identifier des repères d'intervention permettant d'accentuer la place du père en tant que partenaire indispensable dans la famille et auprès des enfants.
- Contribuer à une offre de services accentuant la place du père.

M. Pierre Houle agira comme animateur de cette journée. Parmi les invités, mentionnons M. Philippe Lessard, directeur de la santé publique Chaudière-Appalaches, M. Gilles Forget, co-concepteur du programme Pères en mouvement, pratiques en changement, M. Carl Lacharité, professeur de l'UQTR, M. Guy Dubé, coordonnateur de Partage au masculin, Mme Colette Thibaudeau, co-conceptrice du programme Pères présents, enfants gagnants, M. Jacques Ross, psychopédagogue et auteur du livre « Les grands besoins des tout-petits ». Enfin, la Compagnie TAC Com présentera la pièce de théâtre « Les pères et les services, deux solitudes ».

Pas de doute, les enfants ont besoin de la présence d'un père présent et engagé dans leur vie! La recherche et les observations des intervenants le confirment : ils en bénéficient sur le plan de leur développement affectif, cognitif et social. Mais les pères disposent-ils de conditions favorables à l'exercice de la paternité dans nos services? Voilà la question que pose ce colloque!

## Hôtel-Dieu de Montmagny

### Utilisation d'un « Plan de naissance »

Par Émilien Bouffard

Les médecins et les infirmières de l'Hôtel-Dieu de Montmagny, en partenariat avec les infirmières des CLSC de Montmagny et de L'Islet qui œuvrent en périnatalité, innovent. En effet, les futurs parents sont dorénavant invités à rédiger un « Plan de naissance ».

Le « Plan de naissance » est un formulaire guide qui aide les futurs parents à mieux identifier ce qui leur convient et ce qui ne correspond pas à leurs attentes, en matière de déroulement du travail, de l'accouchement, des soins du nouveau-né et des besoins du couple dans les soins immédiats postnataux.

Les infirmières des CLSC, qui dispensent les cours prénataux, amènent les futurs parents à réfléchir sur les diverses options de soins et de services accessibles à l'Hôtel-Dieu de Montmagny. Les médecins obstétriciens complètent les informations lors des visites prénatales en cabinet privé.



Mme France Labrecque, infirmière pour les CLSC et CHSLD de la MRC de Montmagny, Mme Louise Martin, chef d'unités de soins spécialisés à l'Hôtel-Dieu-de-Montmagny, Mme Caroline Gagné, la maman, bébé Anthony Gagné Dubé.

Quelques semaines donc avant la date prévue de l'accouchement, les futurs parents rédigent le formulaire guide « Plan de naissance ». Lorsque la mère se présente au Centre Mère-Enfant de l'Hôtel-Dieu de Montmagny, les infirmières et les médecins obstétriciens s'engagent, à la condition qu'aucune complication maternelle ou fœtale ne se déclare, à respecter les éléments énoncés préalablement par le couple sur le formulaire guide « Plan de naissance ». Ce formulaire est remis à l'infirmière du Centre Mère-Enfant au moment de l'admission au centre hospitalier.

Certains hôpitaux utilisent déjà le formulaire « Plan de naissance ». Ce qui distingue celui de l'Hôtel-Dieu de Montmagny, c'est que ce formulaire guide « Plan de naissance » a été élaboré en étroite collaboration entre les infirmières des CLSC de Montmagny et de L'Islet et les infirmières et médecins de l'Hôtel-Dieu de Montmagny.

La promotion de ce plan de naissance est faite par l'ensemble des intervenants concernés tant en CLSC, en cabinet privé, qu'au centre hospitalier. Ce projet origine des demandes de la clientèle. L'équipe de périnatalité de la région a acquiescé à ce plan dans une démarche d'amélioration continue de la qualité des soins et des services.

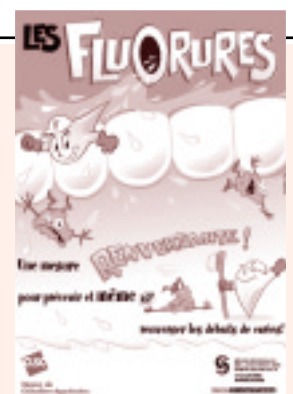
## Avril: Mois de la Santé Bucco-Dentaire

### Deux nouveaux outils de promotion du fluorure

En collaboration avec les CLSC de la région, la Direction de la santé publique de Chaudière-Appalaches mène depuis le mois d'avril une campagne de promotion sur les bienfaits du fluorure dans toutes les écoles primaires et les cabinets dentaires privés de la région de la Chaudière-Appalaches.

Cette campagne veut rejoindre principalement les élèves de maternelle et les enfants dépistés à risque élevé de caries suivis dans le

cadre du programme public de services dentaires préventifs. La campagne souligne également les effets bénéfiques du fluorure pour la population en général, et ce, à tous les âges. Des affiches promotionnelles et plus de 6 000 cartons informatifs ont été distribués en Chaudière-Appalaches.



## La qualité de l'environnement intérieur : un nouvel outil d'information en santé au travail

Par Richard Martin

**E**n effet, depuis quelques jours, les équipes de santé en milieu de travail des régions de Québec et de la Chaudière-Appalaches disposent d'un nouveau dépliant traitant de la qualité de l'environnement intérieur. Confort, qualité de l'air et certains aspects psychosociaux reliés à l'environnement et à l'organisation du travail composent le menu d'un environnement intérieur de qualité.



Le dépliant est destiné aux occupants de locaux non industriels : édifices à bureaux, commerces, écoles, hôpitaux, centre commercial, bureaux attenant à une usine, etc.

Il a été réalisé en tenant compte de l'évolution récente de la littérature dans ce domaine. Les éléments qui peuvent faire suspecter un problème, ainsi que les principales causes, y sont présentés. Des valeurs de base telles que la température acceptable, l'humidité, la vitesse de l'air et l'apport en air frais sont fournies. Il rappelle que les problèmes ressentis par les occupants d'un

édifice ne sont pas nécessairement dus à une mauvaise qualité de l'environnement intérieur. Et, en cas de problème, une démarche à suivre est suggérée afin de solutionner le problème.

Le dépliant a été conçu dans le cadre des travaux d'un comité mettant à profit les ressources des CLSC et des directions de la santé publique des deux rives du fleuve. Il est disponible auprès des équipes de santé au travail en CLSC, ainsi qu'à celle de la Direction de la santé publique (418-833-4864, poste 505).

## Récentes parutions de l'équipe connaissance/surveillance/recherche/évaluation

Par Lucie Larose

BOURASSA, Annie (2002). Évaluation des cafés-rencontres bien dans sa peau. Sainte-Marie, RRSSS Chaudière-Appalaches, DSPPE(CSRE), 30 p.

BOURASSA, Annie (2001). Mammographies de dépistage, mai 1998 à juin 2000, région de la Chaudière-Appalaches, volet 1. Sainte-Marie, RRSSS Chaudière-Appalaches, DSPPE(CSRE), 78 p.

BOURASSA, Annie, Louise BRUNET et Simon TREMBLAY (2001). État de situation portant sur des actions réalisées en développement social et en lutte à la pauvreté par la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches. Sainte-Marie, RRSSS Chaudière-Appalaches, DSPPE(CSRE), 63 p.

BOURASSA, Annie, Louise BRUNET et Simon TREMBLAY (2001). En bref : état de situation portant sur des actions réalisées en développement social et en lutte à la pauvreté par la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches. Sainte-Marie, RRSSS Chaudière-Appalaches, DSPPE(CSRE), 2 p.

BOURASSA, Annie, Diane NADEAU et Steve GINGRAS coll. (2001). Mammographies de dépistage, mai 1998 à juin 2000, région de la Chaudière-Appalaches, volet 1, faits saillants. Sainte-Marie, RRSSS Chaudière-Appalaches, DSPPE(CSRE), 2 p.

LAROSE, Lucie (2001). Coup d'oeil sur les prestataires de la Sécurité du Revenu, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec : document de référence, Sainte-Marie, RRSSS Chaudière-Appalaches, DSPPE(CSRE), 38 p.

ROY, Lucie (2002). Le portrait de santé; le Québec et ses régions, résultats pour la région de la Chaudière-Appalaches. Faits saillants, février 2002. Sainte-Marie, RRSSS Chaudière-Appalaches, DSPPE(CSRE), 4 p.

Ces documents sont disponibles au Centre de documentation de la Régie régionale au numéro (418) 386-3558.

Franc succès

## La formation des intervenants sur la qualité de l'environnement intérieur

Par Richard Martin

**P**rès d'une cinquantaine de participants, techniciens en hygiène du travail, infirmières, médecins et hygiénistes provenant des CLSC des régions de Québec et de la Chaudière-Appalaches ont participé à 3 1/2 jours de formation sur la qualité de l'environnement intérieur (QEI). Cette formation a été répartie sur une période d'un mois au cours de février et mars. Elle a principalement eu lieu au Complexe de santé et CLSC Paul-Gilbert et à l'Hôtel-Motel Rond-Point de Lévis. Initiée par le comité suprarégional des régions de Québec et de la Chaudière-Appalaches, la formation avait pour but de partager les nouvelles connaissances dans ce domaine et de s'approprier différents outils d'intervention. Elle permettra des réponses optimales aux différentes demandes qui sont adressées aux CLSC pour des problèmes associés à des édifices à bureaux, commerces, bureaux attenant à des entreprises, écoles, hôpitaux, etc.



Un des formateurs et membres  
du comité organisateur, Michel Legris,  
hygiéniste à la Direction de la santé publique de Québec

Un premier volet, plus technique (1 1/2 journée) était davantage axé sur la ventilation et sur le confort. En plus de la partie théorique, une visite de différents systèmes de climatisation et chauffage a été réalisée à l'Université Laval.

Les deux autres jours ont été consacrés à des présentations sur le concept de QEI, les problèmes de santé, diverses normes

et valeurs de référence. On a aussi présenté et discuté de cas concrets, proposé une démarche et des outils à employer. Il a également été question du problème particulier des moisissures et de l'information à transmettre aux milieux de travail sur la QEI.



Vue d'une partie des participants  
à la journée de formation  
du 20 mars à Lévis

## Chaudière-Appalaches

# Le portrait de la santé de la région en bref

Par Lucie Roy

La région de la Chaudière-Appalaches offre un portrait de santé comparable, sinon meilleur que celui du Québec pour les risques périnataux, l'adaptation sociale, l'espérance de vie et les principales maladies (maladies de l'appareil circulatoire, tumeurs). Les suicides et les accidents de la circulation demeurent toutefois des problèmes préoccupants. C'est ce qui ressort d'une publication récente de l'Institut national de santé publique du Québec intitulée *Le portrait de santé: Le Québec et ses régions*. Cet ouvrage, qui regroupe plus de 120 indicateurs provenant de 40 sources, permet de décrire les déterminants et l'état de santé de la population du Québec et de chaque région.

Au niveau des déterminants, la région de la Chaudière-Appalaches se compare favorablement au Québec au chapitre sociodémographique. On y compte relativement moins de familles monoparentales avec enfants de moins de 18 ans, de chômeurs et de prestataires d'assistance-emploi (anciennement: la sécurité du revenu). Chaudière-Appalaches est aussi avantagée par rapport à la province au niveau des facteurs de risque périnataux. Le taux de grossesse chez les adolescentes de 14-17 ans est inférieur à celui du Québec. On observe aussi des pourcentages moins élevés de naissances de bébés de faible poids et de mères faiblement scolarisées. Chaudière-Appalaches offre un portrait très avantageux au regard de l'adaptation sociale. On y retrouve les taux les moins élevés de la province de jeunes contrevenants de 12-17 ans, de crimes contre la personne et de victimisation pour violence conjugale. La région recueille aussi le deuxième taux d'incidence des nouvelles prises en charge dans le cadre de la Loi de la protection de la jeunesse le plus faible parmi les régions du Québec. Les résultats sur l'état de santé sont aussi favorables: l'espérance de vie à la naissance pour l'ensemble de la population (78,4 ans) est la deuxième plus longue des régions; les femmes de Chaudière-Appalaches recueillent d'ailleurs l'espérance de vie la plus longue de la province (82 ans). Toujours par rapport au Québec, la région obtient des taux inférieurs pour les principales maladies que sont le cancer, les maladies de l'appareil circulatoire et les cardiopathies ischémiques.

Ce bilan positif est toutefois assombri à certains égards. Chaudière-Appalaches compte relativement plus de personnes faiblement scolarisées et de personnes âgées bénéficiant du sup-

plément de revenu garanti que le Québec. L'indice de dépendance de la population pour les hospitalisations (taux de rétention) est un des plus faibles de la province (30% des hospitalisations ont lieu dans la région de Québec). Le taux de césariennes est plus élevé que dans la province. Enfin, la région compte relativement moins de médecins spécialistes et de dentistes et spécialistes en chirurgie buccale que le Québec.



**Fait capital:** la population de la Chaudière-Appalaches est durement affectée par les traumatismes. Premièrement, les taux de mortalité et d'hospitalisation par traumatismes non intentionnels sont plus élevés qu'au Québec. La région accuse aussi des taux de mortalité par suicide (notamment chez les hommes) et par accidents de la circulation supérieurs à ceux de la province. Le taux de condamnations reliées à des infractions pour conduite avec facultés affaiblies est plus élevé que celui du Québec, tout comme d'ailleurs le taux de conducteurs décédés ayant un taux d'alcoolémie supérieur à 80 mg/100 ml.

Région et province présentent des proportions comparables pour certains indicateurs (ex.: sédentarité, tabagisme, détresse psychologique). Les intervenants intéressés à connaître de façon plus approfondie les différents éléments régionaux sont invités à consulter le document *Le portrait de santé: Le Québec et ses régions: Faits saillants des résultats pour la région de la Chaudière-Appalaches* produit par la Direction de la santé publique. Le rapport provincial peut être obtenu aux Publications du Québec ou, par Internet, sur le site: [www.inspq.qc.ca](http://www.inspq.qc.ca).

*Carrefour Santé Publique Chaudière-Appalaches* est un bulletin d'information publié par la Direction de la santé publique, de la planification et de l'évaluation de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches. Il vise à informer les partenaires de l'évolution des dossiers traités par la Direction de la santé publique, de la planification et de l'évaluation. Il vise également à promouvoir les activités reliées à la santé publique, ainsi qu'à illustrer le dynamisme des acteurs engagés dans la réalisation d'interventions de promotion de la santé.

\* La reproduction des articles est autorisée à la seule condition d'en mentionner la source.

<b>DIRECTEUR</b>	Philippe Lessard
<b>RÉDACTION</b>	Denis Olivier
<b>ADJOINTS À LA RÉDACTION</b>	
Claire Lemieux	Richard Martin
<b>COLLABORATEURS</b>	
Émilien Bouffard	Lucie Larose
France Delagrave	Richard Martin
Jano Gignac	Lucie Roy
Benoît Gingras	
<b>DISTRIBUTION</b>	<b>TIRAGE</b>
Julie Gilbert	2 000 copies
ISSN 1198-8711	Dépôt légal 2001